

**COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 1^{er} AVRIL 2015**

Le premier avril deux mille quinze à dix-huit heures les membres du conseil syndical du Syndicat Intercommunal de la Vallée d'Avre, légalement convoqué se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de M. Dominique LÉOST, Président.

Lieu: salle Magali – maison Dufour – Verneuil-sur-Avre.

Convocations adressées le 17 mars 2015.

Nombre de délégués titulaires : 66

Etaient présents : Jacky FRANCHET, Régis TRIBOY, Sylviane LEPAROUX, Pascal VANDAMME, Rénaud MEYER, Fabrice HERVÉ, Serge ADELINÉ, Alain PICHOT, Florence SALET, Thierry CHARRON, Evelyne ALBERTELLI, Claude JONNIER, Michel CADIEU, Christophe FOURMONT, Thierry LAINÉ, Arnaud LAINÉ, Jean-François VERDIER, Jean-Pierre BRIERE, Alain LANGLOIS, Emmanuel BOURDIN, Bernard HERISSON, Sabine CHELLÉ, Jean-Pascal LEFEVRE, Jean DOUCHIN, Christophe MARMION, Bruno DESCLOS, Jean-Claude CHATAIN, Francis GAUTIER, Jean-Pierre VAILLANT, Patrick RIEHL, Denis BICHON, David CHESNAY, Evelyne DELAPLACE, Dominique LÉOST.

Etaient excusés : Damien BRUNET, Thierry FANON, Dominique MAISONS, Emmanuel VARLET, Patrick BRIERE, Annette SEMAILLE, Rodolphe MULLER, Patrick BIEBER.

Etaient absents : Mickaël CARTRY, Max AUFFRET, Patrice ROULAND, Sylvie ABILY, Grégory TOURTE, Denis GARNIER, Didier LECESNE, Armand SCHINDLER, Philippe LEBLANC, Vianney DE LA BOULAYE, Guillaume ANDRIEU D'IRAI, Julie DESPLAT-VERWAERDE, Florence FOUREAU, Claude GRIVET, Janine GAZANION, Jean-Paul LANGOUET, Baudoin MANZE, Nelly DESBOIS, Olivier CHARBONNEL, David BUNEL, Thierry RODES, Francis VIETTE, Éric GIGON, Michel GRUDÉ.

I. Approbation du compte de gestion 2014

Le Comité syndical, après s'être fait présenter le budget primitif 2014 déclare que le compte de gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni réserves ni observations de sa part.

II. Vote du compte administratif 2014

Madame Florence SALET, doyenne de séance, présente le compte administratif 2014 établi par Monsieur Dominique LÉOST, Président.

Les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement :

- dépenses :	130 584 € 91
- recettes :	120 353 € 96
- excédent antérieur	33 236 € 19

Soit un excédent de fonctionnement de 23 005 € 24.

Section d'investissement :

- dépenses :	126 797 € 59
- recettes :	23 878 € 55
- excédent antérieur reporté :	123 072 € 41

Soit un excédent d'investissement de 20 153 € 37.

Le résultat de clôture est donc de 43 158 € 61.

Madame Florence SALET met au vote le compte administratif 2014 : celui-ci est adopté à l'unanimité moins une abstention.

III. Budget primitif 2015

A. Vote du budget

Monsieur le Président donne lecture du projet de budget 2015, lequel s'établit ainsi :

Section de fonctionnement :

Dépenses :

- C/011 - Charges à caractère général :	24 100 € 00
- C/012 - Charges de personnel :	113 470 € 00
- C/042 - Amortissements :	741 € 00

Total..... **138 311 € 00**

Recettes :

- C/002 - Excédent reporté : 23 005 € 00
- C/74 - Dotations, subventions, participations : 130 210 € 00
- C/042 - Amortissement subventions reçues : 3 952 € 00
Total..... **157 167 € 00**

Section d'investissement :

Dépenses :

- C/21 - Immobilisations corporelles : 27 111 € 00
- C/45 - Comptes de tiers : 115 878 € 00
* Prog.30 Pont de la Savonnerie : 0 € 00
* Prog.36 Trx suite PPRE :
- restauration légère : 50 000 € 00
- étude RCE : 65 000 € 00
-C/040 - Amortissements : 3 952 € 00
Total..... **146 941 € 00**

Recettes :

- C/001 - Résultat reporté : 20 153 € 00
- C/ 45 - Comptes de tiers : 115 878 € 00
* Prog.30 Pont de la Savonnerie : 13 878 € 00
* Prog.36 Trx suite PPRE :
- restauration légère : 50 000 € 00
- étude RCE : 52 000 € 00
C/ 040 - Amortissements : 941 € 00
Total..... **146 941 € 00**

Le conseil syndical approuve ces montants à l'unanimité moins une voix contre.

B. Participations communales 2015

Monsieur le Président rend compte de la réunion de bureau du 15 mars dernier à laquelle participait Monsieur Thierry Gervais, Receveur municipal. Ce dernier a fait état de la situation financière du syndicat qui fait ressortir :

- un résultat de fonctionnement 2014 déficitaire,
- des résultats irréguliers depuis 2009 et le plus souvent déficitaires alors que des résultats de fonctionnement devraient être linéaires,
- un résultat antérieur en constante diminution.

Il rappelle par ailleurs les principales recettes de fonctionnement du syndicat : les subventions relatives aux postes des agents et les participations des communes.

Concernant les participations communales, Monsieur le Président précise qu'elles n'ont subi aucune augmentation depuis l'année 1998, c'est pourquoi un groupe de travail a été mis en place afin de déterminer divers scénarios de calcul des participations. Les membres du bureau ont estimé que ceux-ci nécessitent d'être approfondis, la mise en place d'un scénario fixant une cotisation rationnelle se fera donc au prochain exercice.

Pour cette année il est décidé d'appliquer une augmentation de 20 % au montant des participations tel qu'il est actuellement, sauf pour les communes suivante pour lesquelles un montant forfaitaire est voté :

- Verneuil-sur-Avre : 8 900 €,
- Dreux + Vert-en-Drouais (Agglo de Dreux) : 7 500 €.

Tableau de nouvelles participations :

Communes	Participations 2015
Acon	707,58 €
Armentières	274,63 €
Balines	247,31 €
Com Com Haut Perche (Beaulieu)	563,71 €
Bérou la Mulotière	948,81 €
Boissy les Perches	400,59 €
Breux sur Avre	871,63 €
Chennebrun	281,32 €
Courdemanche	372,04 €
Courteilles	658,91 €
Dampierre	1 166,10 €
Agglo Dreux (Dreux-Vert en Drouais)	7 500,00 €
Illiers l'Evêque	632,76 €
Irai	579,33 €
Louye	388,13 €
Marcilly sur Eure	567,24 €
Mesnil sur l'Estrée	1 274,81 €
Montigny sur Avre	1 078,43 €
Montreuil	445,46 €
Muzy	685,93 €
Nonancourt	2 112,47 €
Pullay	482,27 €
Com Com Haut Perche (Randonnai)	398,16 €
Rueil la Gadelière	203,46 €
St Christophe sur Avre	451,10 €
St Georges Motel (Avre)	546,00 €
St Georges Motel (Coudanne)	450,44 €
St Germain sur Avre	949,00 €
St Lubin des Joncherets	2 773,15 €
St Remy sur Avre	2 605,31 €
St Victor sur Avre	217,10 €
Tillières sur Avre	2 172,84 €
Verneuil sur Avre	8 900,00 €
TOTAL	41 906,01 €

C. Autres mesures visant à améliorer la situation financière du syndicat

Monsieur le Président précise que le budget qui vient d'être voté prend en compte une restriction au maximum des différents postes de dépenses. Le poste concernant les frais de déplacement étant important, il est envisagé la solution d'un véhicule de service pour les déplacements des agents, que ce soit par le biais d'une location ou d'un achat (les deux possibilités ont fait l'objet d'une inscription budgétaire). Les différentes hypothèses seront étudiées lors d'une prochaine réunion de bureau à l'issue de laquelle il est décidé d'autoriser Monsieur le Président à signer les documents relatifs à la solution choisie.

Madame Eléna PUPPINI-GUEUNET informe que pour des raisons personnelles mais aussi pour participer à l'effort de diminution des dépenses, elle a abaissé son temps de travail hebdomadaire à 31.5/35^{ème} depuis le 1^{er} mars 2015.

D. Régime indemnitaire

Le Conseil syndical convient de fixer le montant de l'enveloppe globale pour les indemnités versées au personnel syndical au cours de l'année 2015 :

- pour la filière technique :
Prime de service et de rendement : 1 800 € 00
Indemnité Spécifique de Service : 12 000 € 00

- pour la filière police
Indemnité d'administration et de technicité : 4 500 € 00
Indemnité spéciale de fonctions : 3 500 € 00

E. Amortissements des dépenses 2014

Conformément à l'obligation d'amortissement, le comité syndical décide d'amortir sur deux années (2015 et 2016) les dépenses suivantes réalisées en 2014 :

- C/ 2183 : imprimante : 991 € 00
- C/ 2188 : plaques logo : 267 € 60

Les opérations comptables suivantes seront réalisées sur les exercices 2015 et 2016 :

- Dépenses de fonctionnement :
C/ 6811 : 629 € 30
- Recettes d'investissement :
C/ 28183 : 495 € 50,
C/ 28188 : 133 € 80.

F. Demandes d'aide 2015

1) Financement des postes du personnel :

Le conseil syndical autorise Monsieur le Président à déposer les demandes d'aides suivantes :

- concernant le poste de Patrick Vallon, garde rivière, auprès :
 - o de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
 - o des Conseil Régionaux des Régions Centre et Basse-Normandie ;
- concernant le poste d'Elena PUPPINI-GUEUNET, animatrice rivière et SAGE, auprès :
 - o de l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
 - o des Conseils généraux de l'Eure-et-Loir et de l'Orne,
 - o du Conseil Régional de la région Centre.

2) Financement des études et travaux :

- Pour faire suite à la mise en œuvre du P.P.R.E. (Plan Pluriannuel de Restauration et d'Entretien), différents propriétaires ont été contactés par le syndicat et ont émis le souhait de réaliser des travaux de restauration de berges au cours de l'année 2015.

Les estimatifs suivants ont été établis pour les sites concernés :

- VERNEUIL/AVRE et COURTEILLES (Eau de Paris) :
 - 1350 l de clôture,
 - un boviduc,
 - un passage à gué,
 - six pompes à nez

Montant estimatif : 28 950 euros TTC

- COURTEILLES (M. Kremer):
 - 650 ml de clôture,
 - deux pompes à nez

Montant estimatif : 7650 euros TTC

Soit un montant estimatif total de travaux de **36 600 euros TTC**

Le conseil syndical autorise Monsieur le Président à solliciter une aide pour la réalisation de ces travaux auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Ces travaux ne pouvant pas bénéficier du FCTVA, la demande sera émise sur le montant TTC des travaux.

IV. Actions menées en 2014

1) Détail des actions du Garde-Rivière

- Terrain (95 jours)
 - ✓ Surveillance du cours d'eau
 - ✓ Rendez-vous avec riverains
- Rédaction de rapports et de courriers (40 jours)

Objet des courriers et rapports
Entretien du cours d'eau (45)
Avertissement pour traitement phyto le long du cours d'eau ou fossé (6)
Seuil non déclaré (1)
Obstacle à l'écoulement, grille en travers du cours d'eau (1)
Mauvaise gestion de vannage (1)
Remblai en zone PPRI (1)
Dépôt de déchets industriels métalliques (1)
Lit filtrant étang de la Forge (1)
Diagnostic fonctionnement hydraulique domaine de St-Georges (1)
Travaux non déclarés (1)

- Piégeages des rats (12 jours)
Transport des cages, mises à disposition des riverains, et suivi des prises.

Bilan 2014 du piégeage

Commune	Nom du Piégeur	Ragondins	Rats Musqués
Breux-sur-Avre	Mme. CHABOTEAUX	36	14
Armentières	M. TRIBOY	15	10
Montigny-sur-Avre	M. PANNE	12	5
Montigny-sur-Avre	M. DE LABOURDONNAIE	15	6
Nonancourt	M. MOREL	28	3
Nonancourt	M. CAPELLE	17	8
Muzy	M. TROCME	25	7
Breux-sur-Avre	M. LECESNE	21	17
St-Lubin	M. LATOUR	20	-
Bâlines	M. ROULANT	5	-
Pullay	M. BOURDIN	45	15
Montreuil	M. LEGRAND	7	3
TOTAL DES PRISES		246	88

- Suivi de la 2^{ème} tranche de travaux du PPRE (18 jours)

En 2014, l'entreprise Environnement Forêts a ainsi réalisé, pour le compte du SIVA, la pose de 2926 ml de clôture, l'aménagement de 6 abreuvoirs en pente, 4 pompes à nez et de 3 passages à gué.

- ✓ Préparation du chantier,
- ✓ Rencontre des agriculteurs,
- ✓ Suivi de l'entreprise pendant les travaux,
- ✓ Réception des travaux
- Suivi de l'étude quantitative du BRGM (4 jours)
 - ✓ Aide aux techniciens du BRGM pour le suivi des piézomètres (tournées terrain)
 - ✓ Participation au comité de pilotage
- Définition du Débit Biologique Minimum en complément de l'étude quantitative du BRGM (3 journées)
 - ✓ Mesures sur terrain
- Suivi de l'étude RCE pour les sites de Courteilles, St-Rémy et Mesnil (8 jours)

Cette étude concerne 3 sites identifiés dans le programme de restauration lourde du PPRE comme nécessitant une étude spécifique préalable à la restauration de la continuité écologique. Ils sont par ailleurs classés en liste 2 au titre de l'article L214-17 du Code de l'environnement, qui demande que la continuité écologique soit rétablie sous 5 ans.

- ✓ Lecture et avis sur les documents de l'étude
- ✓ Rencontre des propriétaires,
- ✓ Participation au comité de pilotage
- Gestion hivernale des vannages (6 jours)
 - ✓ Définition des règles de gestion inscrites sur les fiches,
 - ✓ Définition et préparation des repères fixés sur les ouvrages
 - ✓ Suivi sur le terrain de la gestion des vannages en décembre
- Animation (2 jour)
 - ✓ Nettoyage de l'Avre avec le collège de Nonancourt,
 - ✓ Visite de l'ENS de Tillières avec l'école maternelle de Tillières,
 - ✓ Visite des berges de l'Avre et du moulin Champ Hubert avec l'école primaire d'Irai
- Préparation de la 3^{ème} tranche de travaux du PPRE (20 jours)
 - ✓ Rencontre des riverains concernés,
 - ✓ Devis estimatif des travaux par site (métrage des linéaires de clôtures, demande de prix)
- Formations et séminaires (5 jours)
- Participation à des réunions extérieures : étang de la Forge, Savonnerie (7 jours)

2) Détail des actions de l'animatrice SAGE et Rivière

- Approbation et mise en œuvre du SAGE (34 journées)
 - ✓ Mises à jour des données du SAGE (qualité, hydrométrie, piézométrie, usages,...)
 - ✓ Approbation du SAGE : modification des documents suite à l'arrêté d'approbation, préparation de l'envoi du document final
 - ✓ Suivi et avis sur documents (SCOT, TVB, autorisation prélèvement AEP, PPRI Eure)
 - ✓ Renouvellement de la CLE (travail avec DDTM27 et associations des maires)
 - ✓ Création d'un syndicat mixte de bassin (recherche de données sur la compétence GEMAPI, travail sur nouveaux critères de cotisation)
 - ✓ Communication (rédaction d'un bulletin d'info sur l'approbation du SAGE, rédaction d'un fascicule sur SAGE et urbanisme)

- ✓ Suivi des études : étude quantitative du BRGM, étude ruissellement sur le BAC de la Vigne, (recherche de données, SIG,...)
- ✓ Remarques sur projet de SDAGE Seine-Normandie
- Participation à des réunions extérieures en lien avec le SAGE (22 journées)
 - ✓ Réunions en lien avec l'eau potable (études BAC, études de sécurisation de l'alimentation en eau potable)
 - ✓ Réunions avec services de l'état (Missions interservices de l'eau de l'Eure)
 - ✓ Réunions en lien avec l'urbanisme (SCOT)
 - ✓ Réunions en lien avec la biodiversité (Trames Verte et Bleue)
- Autres réunions et rendez-vous (8 journées)
- Formations et séminaires (6 journées)
- Suivi de la 2ème tranche de travaux du PPRE (19 journées)
 - ✓ Demande de subventions (AENS, CG, fiche CTQE)
 - ✓ SIG (réalisation de la cartographie de localisation des travaux)
 - ✓ Suivi du marché (rédaction DCE, consultation des entreprises, analyse des offres, organisation CAO)
 - ✓ Suivi des travaux et réception (terrain)
 - ✓ Rédaction de la convention d'entretien des aménagements
 - ✓ Travail avec AAPPMA et Fédé 27 pour application du L435-5
- Suivi de l'étude RCE (33 journées)
 - ✓ Avis sur documents de phase 1 et 2 – suivi de l'étude
 - ✓ Recherches de données (cadastre, droits d'eau,...)
 - ✓ Terrain (rencontres des propriétaires, réalisation des ICE avec ONEMA, visite des sites avec Fédé pêche)
 - ✓ COFIL et COTECH (préparation, réunions, compte-rendu)
 - ✓ Préparation DCE prochaine étude RCE à Tillières
- Gestion hivernale des vannages (5 journées)
 - ✓ Extension de la charte de gestion coordonnée des vannages créée en 2013, jusqu'à la confluence avec l'Eure
 - ✓ Mise à jour des fiches rédigées en 2013 et rédaction de fiches pour les nouveaux sites (au total 21 sites concernés)
 - ✓ Réunions avec élus
- Suivi des dossiers du SIVA : Pont de la Savonnerie, Etang de la Forge (4 journées)
- Définition du Débit Biologique Minimum en complément de l'étude quantitative du BRGM (17 journées)

L'outil de gestion volumique élaboré par le BRGM à l'échelle du bassin versant de l'Avre nécessite la connaissance de valeurs minimales de débit à respecter dans les cours d'eau. Le SIVA a proposé d'utiliser la méthodologie mise au point par l'ONEMA pour estimer les débits biologiques minimum des cours d'eau de la craie normande.

Une phase de levés de terrain a été effectuée par le SIVA durant l'été 2014, puis les données ont été exploitées sous SIG.

- ✓ Recherche de données sur le DBM, mise en place d'un groupe de travail, préparation de la phase terrain (choix des points de mesure)
- ✓ Mesures de terrain
- ✓ Traitement des données terrain

- Communication et sensibilisation du public (29 journées)
 - ✓ Intervention dans les classes d'eau du collège de Nonancourt, écoles de Tillières, Muzy
 - ✓ Animation du carrefour des métiers à Verneuil à destination des collégiens,
 - ✓ Mise à jour du site internet : www.avre.fr,
 - ✓ Rencontres avec riverains, associations, communes,...
- Administratif : courriers, comptes rendus, rapports d'activité, mailings,... (22 jours).

Séance levée à 20 h 00